



reconnaissance maladie professionnelle et primes de progres

Par **deschuytter**, le **14/12/2011** à **10:36**

bonjour mon médecin a demande une reconnaissance de maladie professionnelle le 08/01/2011 qui a été notifiée le 01/09/2011 mais droits depuis janvier 2011 mon employeur ne veux pas me payer mes primes de mars et juin ils ne veux payer que celles de septembre et décembre il prend en compte le jour de la notification pas le jour de la demande alors que la sec a pris des le mois de janvier en compte a t,il le droit ?

Par **P.M.**, le **14/12/2011** à **10:53**

Bonjour,

Si vous aviez des droits liés à la maladie professionnelle, l'employeur doit en tenir compte dès la prise en compte de la reconnaissance et éventuellement en faire la régularisation rétroactivement surtout si vous l'aviez prévenu de votre démarche...